

Quatre-cents communes de France, près de quatre-mille paroisses et un nombre de familles et d'individus incalculable portent le nom de ce cavalier hongrois.

Martin était soldat comme son nom le révèle, puisque Martin n'est jamais que le diminutif de Mars, dieu de la guerre ; et c'est en tant que soldat, qu'il accomplit l'acte destiné à le populariser et qui n'a rien à voir avec sa canonisation.

C'était à Amiens en l'an 338, durant l'hiver ; Martin portait la chlamyde d'uniforme, qui se composait de deux pièces d'étoffe flottantes, dont l'une, que l'on portait rejetée sur les épaules ou en capuchon, était doublé d'une peau de mouton ; entre les deux la couture était facile à trancher.

La nuit suivante, il vit en songe le Seigneur revêtu de cette moitié de manteau. Il n'était pas encore baptisé, simplement catéchumène et son geste indiquait qu'il avait fidèlement accompli les obligations d'un aspirant au baptême : prier, s'instruire, faire l'aumône.

Martin ne pouvait guère soupçonner à l'époque où le mènerait la voie sur laquelle il s'engageait ; il était alors le type d'homme le plus banal en son temps.

L'Empereur Romain couvre alors la totalité du monde connu. Tout ce qui n'est pas contribuable est soldat ; la situation est claire ; et notamment pour Martin qui, étant fils de vétéran, sera automatiquement soldat lui-même.

Ce qu'aucun empereur n'avait prévu, c'est l'étrange message qu'allaient véhiculer ces voies patiemment tracées par leurs légions.

Les récits qu'on se transmet le soir au bivouac, ne portent pas seulement sur des exploits militaires ou amoureux des légionnaires : on se raconte aussi l'héroïsme de la légion thébaine, décimée par l'empereur Maximilien Hercule, lorsqu'il s'est aperçu avec horreur que presque tous ceux qui la composaient étaient chrétiens et refusaient de sacrifier aux dieux de l'Empire, ou encore le martyr de saint Sébastien.

Toutes ces histoires se sont transmises pendant des années ; et à l'époque de saint Martin, on en parle ouvertement. L'empereur n'a-t-il pas, en 313, accordé enfin à l'Eglise le droit d'exister au grand jour ?

En cette année 356, Martin va prendre la décision de son existence ; un évènement décisif va venir interrompre le cours de son existence militaire. Voici qu'on apprend brusquement que les Francs, Alamans et Saxons se sont ébranlés pour une attaque ; ils ont franchi le fleuve et enlevé une quarantaine de places-fortes sur la frontière.

Martin se trouve parmi les troupes concentrées en hâte aux environs de Worms, aux ordres de Julien. Et le voici, à quarante ans, acculé à la décision : il veut être moine, à Trèves, par exemple où un moine illustre, saint Athanase d'Alexandrie, avait été envoyé à Trèves en exil et là.

Mais, Martin sait qu'alors, l'Eglise n'accepte pas dans les ordres sacrés ceux qui ont fait la guerre et qui ont répandu le sang humain ; s'il accepte de se battre, s'en est fait de sa vocation ; s'il refuse, c'est lâcheté à l'égard de ses compagnons d'armes.

A la veille du combat, alors qu'on lui présente sa prime de combattant, Martin fait cette déclaration :

« Donne la prime à qui va combattre. Moi, je suis soldat du Christ ; il ne m'est pas permis de me battre, et pour te prouver que mon refus n'est pas dû à la lâcheté, mais à la foi, je t'offre d'aller demain, seul et sans armes, au-devant des lignes, sans bouclier ni casque je pénétrerai dans les bataillons ennemis et l'on saura que ne c'est pas la peur qui m'a fait refuser. »

Contre toute attente, le lendemain, et sans combattre, les envahisseurs envoyaient des émissaires pour demander la paix.

Libéré à Worms même, Martin gagnait sans tarder Trèves. Il fut nommé à Poitiers où il resta cinq années avant de se fixer à Tours.